

## Déroulement général d'une séance ARPPEGE

Paru en annexe de : Vacher, Y. (2018). Dynamiques d'interaction et intelligence collective en APP : un regard sur la communication. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, No 13, pp. 51-74. <http://www.analysedepratique.org/?p=3046>.

Une séance d'ARPPEGE se déroule sur une durée de 2h30 à 3h. Elle est constituée de deux grandes étapes qui répondent à un principe de progressivité relatif à l'implication du sujet dans le groupe et la réflexion. Ainsi :

- La première étape se déroule de la phase 1 à 5. Elle est centrée sur une construction et une analyse de ses propres propositions, réflexions et compréhensions. Elle permet à travers la variation des formes de groupe et des contenus travaillés une approche individuelle de *décentration proximale*.
- La seconde étape (phases 6 à 8) est collective et vise un processus de *décentration large*. Elle se caractérise par l'entrée dans un mode de fonctionnement inhabituel pour les participants (co-construction), qui est rendu possible par le fait que cette étape succède à la première.

## Constitution des étapes par phase

Chaque séance comporte dix phases au total. Le contenu et les principes organisateurs de chacune d'entre elles sont détaillés ci-après.

### Phase 0 : présentation et rappel du fonctionnement

Cette phase constitue l'entrée dans la séquence, elle est composée du rappel des objectifs, des règles de fonctionnement (principes généraux et rôles de chacun) et du déroulement du protocole (étape, phase, durée). Deux aspects sont particulièrement précisés :

#### a) L'intervention de l'animateur :

L'animateur est garant du bon déroulement de la séance. Dans ce cadre il peut être amené à intervenir en cours de séquence, pour répréciser les objectifs, règles et principes de fonctionnement ou aller jusqu'à l'aide par l'illustration<sup>1</sup>. La limitation de ces interventions répond à la préoccupation de ne pas le placer comme porteur d'un savoir ou d'une expertise spécifique à transmettre. L'animateur agit donc ici comme élément potentiel de

---

<sup>1</sup> L'animateur peut poser des questions, aider à reformuler des questions lors de la phase 3 ou présenter des modèles alternatifs non hiérarchisés lors de la phase 6.

la dynamique de fonctionnement (ouvrir des perspectives et non résoudre). Le principe général de son intervention est la neutralité et ses relances qui sont en conséquence majoritairement relatives au fonctionnement et non au fond de l'analyse produite par les participants.

*b) Les principes éthiques essentiels de fonctionnement :*

L'animateur rappelle dans cette phase les règles se fondant sur les principes éthiques intangibles. Outre la clarification des rôles, il précise la confidentialité des échanges, la séparation entre les dimensions personnelles et professionnelles, l'éventuelle disjonction d'avec les procédures d'évaluation, la posture de non jugement et la production d'une compréhension (et non d'une résolution).

La durée de cette phase varie selon le moment du dispositif et selon les demandes des stagiaires. Les échanges relatifs aux demandes de modification sont renvoyés à la phase 8 de méta-analyse. Ainsi cette phase peut durer de deux à dix minutes environ.

### **Première étape : un retour sur ses analyses**

Cette étape est constituée de six phases, elle vise la construction et l'analyse de ses propres propositions, réflexions et compréhensions. Elle repose donc sur une analyse autocentrée.

#### **Phase 1 : récit**

La phase 1 constitue le « réel » point de départ du travail d'analyse. La consigne de lancement de cette phase est la suivante :

*Y-a-t il quelqu'un qui souhaite présenter le récit d'une situation qu'il a vécue et qui l'interroge, voire lui pose problème ?*

Cette consigne peut être suivie d'un échange dans le cas où plusieurs personnes souhaitent exposer ou à l'inverse que personne ne le souhaite. Le principe de l'échange se fonde sur l'interrogation de l'intensité du souhait, l'intérêt des autres participants pour les différentes propositions ou à *contrario* sur les éventuelles inhibitions à lever pour faciliter l'engagement d'un des participants dans le récit.

La phase se compose d'un récit « non objectif ». Le choix de ce principe s'inscrit dans la perspective d'enrichissement de l'approche multiréfléchie. Cette option se traduit ainsi par deux principes :

- Le récit est non préparé par l'exposant.
- Le récit est non structuré par un cadre imposé.

Cette phase dure de cinq à quinze minutes.

## Phase 2 : décentration/recentration

Cette phase permet au participant de recentrer son analyse sur sa propre expérience. L'objectif est de prendre en compte la logique autocentrée et de créer un support d'émergence des décalages. Pour cela, la consigne de la phase est :

*Quelles seraient les modifications que vous apporteriez à l'intervention professionnelle si vous étiez à la place de l'exposant dans la situation décrite ?*

Cette consigne, qui demande une implication virtuelle dans l'action, présente le risque de déclenchement d'un jugement du contenu du récit et des choix d'intervention réalisés. Aussi son contenu demeure personnel et est une matière prétexte à réflexion tout autant qu'un moyen de partir des logiques de l'acteur.

Les participants écrivent les modifications de l'intervention qu'ils conçoivent. L'écriture a ici deux fonctions. D'une part elle sert de trace pour permettre la comparaison qui sera établie lors de la phase 5. Et d'autre part, elle oblige le participant à clarifier sa pensée par la précision des formulations et à construire ainsi un langage de l'analyse (non réactif comme peut l'être la parole lors d'un échange).

La durée de la phase est de cinq minutes. Le principe est d'aligner cette durée totale sur le dernier participant en train d'écrire ou de réfléchir.

## Phase 3 : questionnement de l'exposant

La phase 3 est constituée du questionnement de l'exposant par les autres participants. Cette phase est lancée à partir de la question suivante :

*Quelles questions souhaiteriez-vous poser à l'exposant pour approfondir votre compréhension du récit ?*

Ce lancement est accompagné du rappel de la règle de non conseil. Pour cela les questions doivent être formulées de façon à ne pas induire une réponse ou un jugement. La durée de cette phase est importante en volume (jusqu'à trente minutes) car elle doit permettre la prise de parole de tous mais aussi l'approfondissement de la compréhension individuelle.

## Phase 4 : décentration/recentration

Cette phase reprend l'intégralité de la phase 2 (consigne, objectif). Son contenu s'enrichit des apports réalisés lors de la phase 3 et de la nouvelle compréhension qui en découle. L'écriture conserve les mêmes fonctions que lors de la phase 2 et la consigne de lancement est identique. Comme dans la phase 2, le risque de bascule vers le mode du jugement/conseil est évité par

le statut individuel et non partagé du contenu de ces écrits. La durée de la phase peut être de dix minutes et s'interrompt de la même façon que lors de la phase 2.

### **Phase 5 : mise en perspective**

La phase 5 a pour objectif de faire apparaître un premier niveau de décalage. Il s'agit en effet pour le participant de comparer le contenu écrit des phases 2 et 4. Chaque participant est amené à s'interroger sur les éléments du récit et du questionnement qui ont guidé son choix d'orientation de l'intervention. La consigne de départ est :

*Entre vos deux écrits :*

- *Y a-t-il eu transformation ?* Ce processus est choisi lorsque de nouvelles pistes d'intervention sont apparues lors de la phase 4.
- *Y a-t-il eu renforcement ?* Ce mécanisme est présenté lorsqu'il n'y a pas eu de modification du contenu des écrits de la phase 2 et 4.
- *Y a-t-il eu approfondissement ?* Il s'agit dans ce cas de l'apparition de précisions des pistes formalisées lors de la phase 2.

Pour accompagner la compréhension du décalage, deux consignes supplémentaires sont ajoutées :

*Quel(s) sont les domaines comportant les modifications éventuelles ou renforcement ?*

L'objectif de cette première consigne est double, d'une part de mobiliser ou concevoir les cadres de références qui sous-tendent l'analyse et d'autre part de faire apparaître des décalages externes par le moyen de l'identification de domaines différents chez les participants.

*Quel(s) élément(s) déclencheur(s) du questionnement et des réponses est (sont) à l'origine des modifications ?*

Cette seconde question a deux buts. Le premier est d'aider à l'identification des domaines (et donc des cadres de références) alors que le second est d'amplifier l'émergence des décalages externes par l'identification d'éléments microscopiques susceptibles de déclencher d'importants décalages.

### **Phase 5 bis : présentation/échange neutralisé**

Il s'agit d'une phase de présentations (et d'échanges) avec l'ensemble des participants de l'analyse du décalage potentiel (phase 5) entre le contenu des phases 2 et 4 et les éventuelles causes de ce dernier. Pour éviter les conseils et jugements implicites, les présentations ne

comportent aucun élément de description du contenu des transformations, renforcement ou approfondissement. Ainsi un participant pourrait dire « *j'ai eu une transformation dans le domaine didactique liée à la question de X et à la réponse de l'exposant* ».

La durée totale des phases 5 et 5 bis est de vingt minutes et se base encore une fois sur le dernier participant en train de produire pour la phase 5 et sur l'arrêt des échanges lors de la phase 5 bis.

La phase 5 bis clôt la première étape qui se déroule sur un maximum horaire d'une heure trente et se termine par une pause d'une dizaine de minutes.

## **Deuxième étape : une co-construction en trois phases**

### **Phase 6 : modélisation**

L'objectif de cette phase est de parvenir, en groupe restreint de 3 ou 4 personnes, à produire une modélisation de la situation qui traduise la compréhension qu'en ont les participants du groupe. Cette phase de co-construction aboutit à une production écrite du modèle de compréhension. La durée limitée de la phase et son placement dans la séquence obligent les participants à faire des choix de contenus et de modélisation (hypothèses de compréhension) à partir de la matière et des réflexions développées lors des phases précédentes.

La consigne est la suivante :

*« Au cours de cette phase, vous allez produire, en petit groupe de trois ou quatre, une formalisation collective de votre compréhension de la situation exposée. Si des divergences de compréhension apparaissent, vous tenterez de modéliser les éléments consensuels ainsi que les différentes variations du modèle qui matérialisent ces divergences. »*

La durée de la phase est importante (trente à quarante minutes) et ce pour permettre l'expression de chaque participant et l'apparition d'éléments de co-construction, c'est-à-dire dépassant le simple énoncé de la compréhension individuelle et la mise en commun de ces dernières (mutualisation).

### **Phase 7 : présentation/échange**

Cette phase est constituée de la présentation par chaque groupe de son modèle de compréhension de la situation exposée et d'échanges (éventuellement en cours de présentation) que font naître ces apports. Les échanges peuvent avoir pour objet la reformulation d'affirmations ou d'hypothèses à partir de temps de redéfinition commune de la terminologie employée. La consigne de lancement de la phase vise à ouvrir l'ensemble de ces perspectives contenues dans la phase :

« Chaque groupe va présenter son modèle de compréhension et/ou l'état de sa réflexion sur cette question<sup>2</sup>. Les autres participants, du groupe qui présente ou des autres groupes, peuvent intervenir pour poser une question ou réaliser une critique au cours de la présentation ou à l'issue de cette dernière. Un groupe souhaite-t-il démarrer ? »

La durée de cette phase doit permettre à la fois le temps de présentation mais aussi les échanges qui peuvent aboutir à de nouvelles formalisations de modèles. Ainsi, trente à quarante minutes sont disponibles pour réaliser cette phase.

### Phase 8 : échange méta

La dernière phase du dispositif est commune à de nombreux dispositifs d'analyse de pratiques en groupe. Elle consiste dans une analyse du protocole, qualifiée de ce fait de phase « méta ». L'enjeu de cette phase est de procéder à une analyse, non plus du contenu, mais de l'accompagnement ou du déclenchement de l'émergence de ce contenu et de ces effets. Pour parvenir à ces objectifs, la consigne de lancement de la phase est :

« Chaque participant est invité au cours de cette phase à prendre la parole pour s'exprimer sur ses impressions, ses émotions ou faire part de son analyse de la séance vécue. Ces échanges ne portent pas sur le contenu relatif à la situation exposée mais sur le protocole vécu. »

Si personne ne prend la parole, l'animateur peut approfondir la consigne de la façon suivante :

« Cette séance vous a-t-elle permis de vous transformer ? Si oui, de quel point de vue ? Quel (s) processus et quelle(s) phase(s) du dispositif pourraient en être à l'origine ? Si non, pourquoi ? »

Ou encore pour généraliser le questionnement :

« Quelle évaluation faites-vous de l'intérêt, sur la forme ou le fond, de la séance ou du module vécu et pourquoi ? ».

La durée de la phase 8 est de dix à vingt minutes et doit permettre à chacun de prendre la parole plusieurs fois. Cela favorise la possibilité notamment de faire émerger de nouveaux contenus d'analyse et de rebondir sur des contenus énoncés par d'autres participants.

---

<sup>2</sup> Cette possibilité de présenter simplement l'état de la réflexion est offerte dans l'éventualité où un groupe ne serait pas parvenu à produire un modèle, du fait de divergences trop importantes et non mises en perspective ou encore d'un niveau de complexité de la tâche vécu temporairement comme trop grand.